

Chaleur renouvelable : quelle évolution d'ici à 2020 ?

Voici les objectifs de développement de la production de chaleur à partir d'EnR en France, selon un arrêté du ministère Borloo du 15 décembre 2009 (JO du 10 janvier 2010), arrêté relatif à la programmation annuelle des investissements en la matière :

- Bois individuel : 7400 ktep (pour 7,3 millions de logements) au 31 décembre 2012, 7400 ktep (pour 9 millions de logements) au 31 décembre 2020.
- Biomasse dans les secteurs de l'habitat collectif, du tertiaire et de l'industrie : 2500 ktep au 31/12/2012, 5200 ktep au 31/12/2020.
- Chaleur produite par cogénération à partir de biomasse : 540 ktep au 31/12/2012, 2400 ktep au 31/12/2020.
- Géothermie profonde : 195 ktep au 31 décembre 2012, 500 ktep au 31 décembre 2020.
- Géothermie intermédiaire : 100 ktep au 31 décembre 2012, 250 ktep au 31 décembre 2020.
- Pompes à chaleur individuelles : 1200 ktep au 31 décembre 2012, 1600 ktep au 31 décembre 2020.
- Solaire thermique individuel : 150 ktep au 31 décembre 2012, 817 ktep au 31 décembre 2020.
- Solaire thermique collectif : 35 ktep au 31 décembre 2012, 110 ktep au 31 décembre 2020.

Plus de 40 000 entreprises en chauffage et en plomberie

Près de 5,7 milliards d'euros, tel est le chiffre d'affaires des quelque 15 200 entreprises artisanales d'installation d'équipements thermiques et de climatisation employant moins de vingt salariés, ce qui représente 51% des facturations totales de ce secteur. C'est ce qui ressort d'une étude que vient de publier la Capeb. Ces 15 200 entreprises emploient plus de 45 000 salariés et comptent dans leurs effectifs totaux 26% de non salariés. En ce qui concerne les entreprises d'installation d'eau et de gaz, voici les chiffres correspondants : un chiffre d'affaires de quelque 5,5 milliards d'euros (soit 77% de ce secteur) réalisé par près de 31 000 entreprises, qui emploient plus de 50 000 salariés, avec 50% de non salariés dans l'effectif total. La même étude indique que, sur l'année scolaire 2007-2008, 26 311 élèves ont préparé un diplôme de chauffage dont 42% par la voie de l'apprentissage et 58% par la voie scolaire traditionnelle, contre 11 872 élèves préparant un diplôme de plomberie et 42 045 un diplôme d'électricité. Pour l'ensemble des quelque 61 000 entreprises artisanales de chauffage, plomberie et couverture, la proportion d'entreprises individuelles s'établit à 55% ; 7824 entreprises actives dans ce secteur CPC ont été créées en 2008. Dans ce même secteur, le nombre total de femmes salariées dans des entreprises de moins de 21 salariés est d'environ 260.

< Trop chère, la pose des PAC ! >

Oui à la pompe à chaleur, mais à un faible coût d'installation. Tel est en substance le message qui ressort des travaux d'un récent "Atelier thermodynamique" de l'Union des Maisons Françaises (UMF), le syndicat professionnel des constructeurs de maisons individuelles. Certes, constate cet atelier, la boucle à eau chaude sera "nécessaire" pour obtenir le niveau BBC (bâtiment basse consommation), et deux solutions techniques sont disponibles en la matière : la chaudière à condensation et la PAC. Mais, pour celle-ci, les prix des matériels et de leur installation restent "encore élevés", regrette-t-on à l'UMF, où on souhaite une réduction de ces prix à la fois par l'utilisation de PAC "monobloc" et par "une limitation des intervenants" au niveau de la pose. < Pas de frigoriste, pas de recours à des spécialistes coûteux > : tel est le désir de l'UMF, qui juge que la mise en œuvre des PAC est aujourd'hui "un facteur aggravant du surcoût". En conséquence, l'UMF demande une "simplification" de cette mise en œuvre, une "standardisation" de l'installation. Autre recommandation de l'UMF : "sécuriser" la mise en œuvre des PAC par l'édition de guides d'installation et, bien sûr, par la formation des installateurs.

Axima Seitha, nouveau géant du génie climatique

850 millions d'euros en installation et maintenance de génie climatique, de réfrigération et de protection incendie, tel est le chiffre d'affaires de la nouvelle société Axima Seitha, qui, basée à Nantes, vient de naître de la fusion des entreprises de génie climatique Axima et Seitha, et ce au sein du groupe GDF Suez. Plus précisément, la nouvelle société fait partie de l'activité génie climatique & réfrigération de la branche Energie Services de GDF Suez. Axima Seitha, dont le directeur général est Jean-Pascal de Peretti, emploie plus de 5000 personnes, dont quelque 600 ingénieurs ou techniciens.